



Un grand n'importe me fait peur...

Par **daresertio**, le **11/02/2009** à **23:15**

un homme avec qui j'ai eu une liaison m'as donner son chéquier pour que je puisse faire des courses alimentaire et aussi pour me faire et lui faire plaisir , j'ai donc tiré des chèques , j'ai fait des courses pour manger et également j'ai acheter en son nom c'est a dire au nom du chéquier qu'il m'avait confier ,des produits de soin cosmétiques divers et voila ce qu'il se passe aujourd'hui.

les commerçant chez qui je suis habituer mon informer que les chèques n'était pas encaissables et que le fait qu'elles ne m'avaient pas demander ma carte d'identité (vu qu'elle me connaissait) pouvaient leurs faire perdre leurs emplois du fait de ce problème d'impayée.

...

l'homme avec qui j'avais cette liaison ne me donnais pas beaucoup de nouvelles et aujourd'hui plus du tout, j'ai réussi a le croiser en ville et je lui ai dit que j'apprécierais qu'il ailles régler les sommes dues aux commerçants en questions et il refuse ;puisque nous ne sommes plus ensemble... de plus sachant les sommes que cela comporte (entre 2000 a 3000 €) il a porter plainte (pour vol et usage de faux) pour que ce soit moi qui paie ces sommes .

je compte porter plainte contre lui pour diffamation et préjudice moral (car je suis aujourd'hui vu comme un malhonnête devant les commerçants..) mais je n'ai aucune preuve qui pourrais attester sur papier qu'il m'autorisais a me servir de son chéquier .. il n'as donc pas de preuve de son cote non plus . bref je lui est remis son son chéquier et il l'as jeté selon ses dires... ce qui m'embête voyer vous c'est que les commerçantes ce souviennent donc uniquement de moi ainsi que les vidéo surveillances bien entendu... et cet homme ne veut rien savoir ni entendre car il refuse du fait qu'on soit sépare de payer les sommes dues..il vas même a renié le fait qu'on as été ensemble devant la police!!!

je suis en dépression nerveuse et en arrêt longue maladie depuis 6 mois. Eclairer moi s'il vous plait je suis perdue et sans défense je ne c'est pas quoi faire et à quoi m'attendre et cela est tellement invraisemblable que la gendarmerie me regarde sceptiquement ... c'est pire que DALLAS

AIDEZ MOI !!!!

qu'est ce que je risque? J'ai encore quelques articles en ma possession de ce qui avait été acheter... que dois je faire ? dois je les rendre aux commerçants ? dois je les donner a la police? je suis victime et je suis pris pour le malfrat! je vous le demande pour ces commerçants et aussi pour mon honneur, dites moi quelles sont les démarches a accomplir svp